

Selon règlement (UE) No 2020/878

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTERPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : VALMA SCREENWASH WINTER CONCENTRATE Code de produit : 09306012, 09306452; 1830843; 1830840; WC03; WC05

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : SU21 Produit de consommation. PC35 Nettoyant. PC35 Liquide lave-glace pour pare-brise. Lave-

glace.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Service Best International B.V.

De Run 4271

5503 LM VELDHOVEN, les Pays-Bas

Téléphone : +31 40 230 2300

E-mail : info@servicebest.com

Website : www.servicebest.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LES POMPIERS/LA POLICE:

NL - Téléphone : +31 40 230 2300 (Heures de bureau seulement)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE:

ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures sur 24)

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP ((CE) no : Liquide inflammable, catégorie 3.

1272/2008)

Risques pour la santé : Peu de danger à l'utilisation industrielle ou commerciale.

Risques physiques/

chimiques Risques pour : Inflammable.

: N'est pas classifié selon les directives de CE.

l'environnement

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage ((CE) no 1272/2008):

Pictogrammes de danger :

Mention d'avertissement : Attention

H- et P- phrases : H226 Liquide et vapeurs inflammables.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre officiel de collecte des déchets

dangereux.

Nom de produit : Valma Screenwash Winter concentrate Page 1/12

Date d'émission : 2023-07-10 Remplace l'émission du : --- FDS 'autogenerated' par Aminchi



Selon règlement (UE) No 2020/878

Étiquetage des emballages dont le contenu n'excède pas 125 ml et il est techniquement impossible de lister toutes les phrases:

Pictogrammes de danger :

Mention d'avertissement : Attention

H- et P- phrases : P102 Tenir hors de portée des enfants.

Déclaration des ingrédients selon le règlement CE 648/2004:

Contient:	Concentration (%)
Agents de surface anioniques	< 5
Parfums, Limonene, 2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol.	

2.3. Autres dangers

Autres informations : Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

Santé humaine: Ce produit ne contient pas de composants considé-rés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le Règlement (UE) 2017/2100 ou le Règlement (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus. Environnement: Ce produit ne contient pas de composants considé-rés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le Règlement (UE) 2017/2100 ou le

Règlement (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Description de produit : Mélange.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration	Numéro CAS	Numéro CE	Remarque	Numéro REACH
	(w/w) (%)				
Éthanol	25 - < 50	64-17-5	200-578-6		01-2119457610-43
Éthanediol	5 - < 10	107-21-1	203-473-3		01-2119456816-28
Propan-2-ol	0,1 - < 1	67-63-0	200-661-7		01-2119457558-25
Butanone	0,1 - < 1	78-93-3	201-159-0		01-2119457290-43

Nome CE	Classe de danger	Phrases H	Pictogrammes	
Éthanol	Flam. Liq. 2; Eye Irrit. 2	H225; H319	GHS02; GHS07	H319 : C >= 50 %
Éthanediol	Acute Tox. 4; STOT RE	H302; H373	GHS07; GHS08	
	2			
Propan-2-ol	Flam. Liq. 2; Eye Irrit.	H225; H319; H336	GHS02; GHS07	
	2; STOT SE 3			
Butanone	Flam. Liq. 2; Eye Irrit.	H225; H319; H336;	GHS02; GHS07	
	2; STOT SE 3	EUH066		

Les concentrations limites d'exposition connues, si applicable, sont listées dans la rubrique 8.

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase H mentionnée.

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

Inhalation : Déplacez la victime à l'air frais. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.

Nom de produit : Valma Screenwash Winter concentrate Page 2/12

Date d'émission : 2023-07-10 Remplace l'émission du : --- FDS 'autogenerated' par Aminchi



Selon règlement (UE) No 2020/878

Contact cutané : Enlever tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, rincer la peau avec beaucoup d'eau.

Contact oculaire Rincer avec de l'eau (tiède). Enlever les lentilles de contact. En cas d'irritation persistante,

consulter un médecin.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau. Faire ingérer du lait condensé ou

une noisette de beurre. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'indisposition,

de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets et symptômes

Inhalation : Peut provoquer maux de tête, vertiges et nausées.

Contact cutané Peut provoquer une peau sèche.

Contact oculaire : Peut provoquer piqueurs des yeux et rougeurs. Ingestion Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Instructions pour le

Médecin

Général : Risque d'acidose métabolique.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Appropriés : Dioxyde de carbone (CO2). Mousse résistant à alcool. Produit chimique sec. Eau pulvérisée.

Non appropriés : Jet d'eau. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risgues d'exposition

particuliers

thermiques dangereux

: Inconnu.

Produits de combustions et de décompositions

: En cas de destruction incomplète, formation de monoxyde de carbone possible.

5.3. Conseils aux pompiers

Précaution à prendre pour : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

pompiers

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec

> semelles antidérapantes. Eviter un contact avec du matériau déversé accidentellement ou libéré. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles — Ne pas fumer. Les vapeurs sont plus

lourdes que l'air. L'accumulation dans des zones basses mai causer l'étouffement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

: Eviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines.

Déversements importants: endiguer.

l'environnement Autres informations

: Signaler aux autorités si une exposition quelconque de la population ou de l'environnement se

produit ou pourrait se produire.

Nom de produit : Valma Screenwash Winter concentrate

Date d'émission : 2023-07-10 Remplace l'émission du FDS 'autogenerated'

par Aminchi

Page 3/12



Selon règlement (UE) No 2020/878

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandu dans un conteneur. Faites absorber les résidus par du sable ou

par d'autre matériaux inertes. Ne pas utiliser de la sciure de bois. Transporter vers une décharge

officielle. Nettoyer la surface contaminée avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres

sections

: Voir également la rubrique 8.

SECTION 7 MANUPILATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées.

> Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Une décharge électrostatique peut provoquer un incendie. S'assurer de la continuité électrique en mettant tout

l'équipement à la masse (terre). Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les

veux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

: Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé (< 35°C). A protéger contre des rayons solaires Stockage

Conserver à l'écart des substances oxydantes.

Matériaux d'emballages

recommandés

: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Matériaux d'emballage déconseillés

: Aciers (sauf aciers inoxydables).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi. Ne pas mélanger avec

d'autres produits. Ne pas respirer les aérosols.

SECTION 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'expositions professionnelles

: Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit. Aucune niveau dérivé sans effet (DNEL) n'est connue sur ce produit. Aucune concentration prédite sans effet (PNEC) n'est

connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m³):

Nom chimique	Pays	VME 8 heures	VLE 15 min.	Observations	Source
		(mg/m3)	(mg/m3)		
Éthanol		260	1900	-	MAC: NL
	BE	1907	-	-	
	FR	1900	9500		INRS ED984; Juillet 2012
	СН	960	1920	4x15 min.,	SuvaPro Grenzwerte am
				Schwangerscha	iftArbeitsplatz 2012
				Gruppe C	
Éthanediol	FR	52	104	Risque de	
				pénétration	
				percutanée	
	EC	52	104	Skin	Directive 2000/39/EC

Nom de produit : Valma Screenwash Winter concentrate

Date d'émission : 2023-07-10 Remplace l'émission du FDS 'autogenerated'

par Aminchi

Page 4/12



Selon règlement (UE) No 2020/878

				D, M	
	СН	26	52	4x15 min.,	
				Hautresorption,	
				Schwangerschaft	
				gruppe C	
Propan-2-ol			1248	 -	
	FR	-	980	-	
	СН	500	1000	4x15 min.,	
				Biologisches	
				Monitoring,	
				Schwangerschaft	
				Gruppe C	
Butanone	EC	600	900	-	Directive 2000/39/EC
	BE	600	900	-	
	СН	590	590	15 min.,	
				Hautresorption,	
				Bio.Moni.,	
				Schwangerschaft	
				gruppe C	
	FR	600	900	Risque de	
				penetration	
				percutanée	

Valeur biologique tolérable (VBT):

Nom chimique	Pays	Paramètre biologique	VBT-valeur	Matériel d'examen/
				Temps d'échantillonnage/
				Remarques
Propan-2-ol	CH	Aceton	25 mg/l (0,4 mmol/l)	U/b/
	СН	Aceton	25 mg/l (0,4 mmol/l)	B/b/
Butanone	СН	2-Butanon (MEK)	2 mg/l (27,7 μmol/l)	U/b/

Abréviations liste des VBT : B = Sang total. E = Erythrocytes. U = L'urine A = Air alvéolaire. P/S = Plasma / sérum. a = Aucune

restriction. b = Fin d'exposition ou fin de quart de travail c = Comme une exposition à long terme: après plusieurs changements précédents. d = Avant le prochain quart de travail. N = Paramètre non spécifique. Q = Interprétation quantitative difficile. X = Influences environnementales. P = Détermination provisoire. T = Effet toxique aigu. # = Substance cancérigène avec seuil. Si la valeur

MTD est observée, un risque accru de cancer n'est pas à prévoir.

Source : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail, SUVA (CH)

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour travailleurs:

Nom chimique	Voie	DNEL, court to	erme	DNEL, long te	erme
	d'exposition				
	·	Effet local	Effet	Effet local	Effet systémique
			systémique		
Éthanol	Inhalation	1900 mg/m3			950 mg/m3
	Dermale			1	343 mg/kg bw/day
Éthanediol	Dermale		İ		106 mg/kg bw/day
	Inhalation		İ	35 mg/m3	
Propan-2-ol	Dermale				888 mg/kg bw/day
	Inhalation				500 mg/m3
Butanone	Dermale				1161 mg/kg bw/day
İ	Inhalation				600 mg/m3

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour consommateurs:

Nom chimique	1 7	DNEL, court terme		DNEL, long terme	ė
	d'exposition				
		Effet local	Effet	Effet local	Effet systémique
			systémique		

Nom de produit : Valma Screenwash Winter concentrate

Date d'émission : 2023-07-10 Remplace l'émission du

Page 5/12



Selon règlement (UE) No 2020/878

Éthanol	Inhalation Dermale Orale	950 mg/m3		114 mg/m3 206 mg/kg bw/day 87 mg/kg bw/day
Éthanediol	Dermale			53 mg/kg bw/day
İ	Inhalation		7 mg/m3	
Propan-2-ol	Dermale		-	319 mg/kg bw/day
	Inhalation			89 mg/m3
	Orale			26 mg/kg bw/day
Butanone	Dermale			412 mg/kg bw/day
	Inhalation			106 mg/m3
	Orale			31 mg/kg bw/day

Concentration prédite sans effet (PNEC):

Nom chimique	Voie d'exposition	Eau douce	Eau de mer	
Éthanol	Eau	0,96 mg/l	0,79 mg/l	
	Sediment	3,6 mg/kg	2,9 mg/kg	
	Intermittent water			2,75 mg/l
	STP			580 mg/l
	Soil			0,63 mg/kg
	Orale			0,72 mg/kg food
Éthanediol	Eau	10 mg/l	1 mg/l	
	Sediment	20,9 mg/kg		
	Intermittent water			10 mg/l
	STP			199,5 mg/l
	Soil			1,53 mg/kg
Propan-2-ol	Eau	140,9 mg/l	140,9 mg/l	
	Sediment	552 mg/kg	552 mg/kg	
	Intermittent water			140,9 mg/l
	STP			2251 mg/l
	Soil			28 mg/kg
	Orale			160 mg/kg food
Butanone	Eau	55,8 mg/l	55,8 mg/l	
	Sediment	284,74 mg/kg	284,7 mg/kg	
	Intermittent water			55,8 mg/l
	STP			709 mg/l
	Soil			22,5 mg/kg
	Orale			1000 mg/kg food

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur

pour les produits chimiques.

Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Précautions a prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

Protection individuelle : Pendant un usage normal pas nécessaire.

Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante. En cas d'exposition excessive, porter un appareil respiratoire

approprié. Approprié:filtre à gaz de type A (brun), classe I ou supérieure, par exemple sur un

masque de respiration conforme à la norme NE 140.

Protection des mains : Pendant un usage normal, il n'est pas nécessaire d'utiliser des gants spéciaux. Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Nom de produit : Valma Screenwash Winter concentrate Page 6/12

Date d'émission : 2023-07-10 Remplace l'émission du : --- FDS 'autogenerated' par Aminchi



Contient agents de surface. Le système O/W forme une émulsion. Non

Limite supérieure d'explosivité dans l'air (%): 19 (Éthanol)

Selon règlement (UE) No 2020/878

État physique : Liquide. Couleur Bleu. Odeur Parfumée. Seuil olfactif Inconnu. рН 8 Hydrosolubilité Soluble.

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Point d'éclair

: Non applicable.

mesurés. Impertinents pour les mélanges. Coupelle fermée.

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Température d'auto-inflam- : > 180 °C

mabilité

Point/intervalle d'ébullition : 78 °C Point/intervalle de fusion : -45 °C Propriétés explosives : Pas d'explosif.

Limites d'explosion (%

dans l'air)

: Inconnu.

Limite inférieure d'explosivité dans l'air (%): 3,2 (Éthanediol)

Liquide. Voir point d'éclair.

Propriété d'oxydation : Non applicable.

Décomposition thermique : Non applicable. Viscosité (20°C) : 1 mm2/sec

(1 mm2/sec = 1cSt)

Viscosité (40°C) : 1 mm2/sec Pression de vapeur (20°C) : > 2300 Pa

Densité de vapeur relative : > 1 (air = 1)

Masse volumique (20°C) : 0,9 g/ml

Caractéristiques des partic- : Non applicable.

ules

Liquide.

9.2. Autres informations

Autres informations : Impertinent.

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité : Voir sous-rubriques ci-dessous.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable sous des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactivité : Pas d'autres réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Conserver à l'écart des substances oxydantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition : Inconnu.

dangereux

SECTION 11

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

: Valma Screenwash Winter concentrate Nom de produit Page 7/12

Date d'émission : 2023-07-10 Remplace l'émission du FDS 'autogenerated'

par Aminchi



Selon règlement (UE) No 2020/878

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Inhalation

Toxicité aiguë : CL50 calculé: > 10 mg/l. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 5 mg/l. Faible toxicité. Non

classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Peut provoquer maux de tête, vertiges et nausées.

Corrosion/irritation Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Sensibilisation Ne contient pas des substances classées comme allergène respiratoire. Non classifié - Compte

tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas Cancérogénicité

remplis.

Estimé non mutagène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de Mutagénicité

classification ne sont pas remplis.

Contact cutané

: DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 5000 mg/kg.bw. Toxicité aiguë

Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation : Un contact prolongé peut dégraisser et dessécher la peau. Non classifié - Compte tenu des

données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

Mutagénicité Estimé non mutagène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire

Corrosion/irritation : Irritation légère possible. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Ingestion

Toxicité aiguë : DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw.

Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis. Peut provoquer une déficience de la vision.

: Non susceptible de présenter un danger par aspiration. Contient une substance/des substances Aspiration

avec un risque d'aspiration. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.

Cancérogénicité : Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Mutagénicité : Estimé non mutagène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Fertilité:

Développement: Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Développement: Non classifié

Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Fertilité: Non classifié - Compte tenu des

données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations Éthanediol: En ce qui concerne la toxicité orale aigüe il y a une difference notable entre les

rongeurs et l'homme, ce dernier étant plus sensible que les rongeurs. On estime que la dose

mortelle pour l'homme est de 100 millilitres.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Toxicité pour la

reproduction

: Ce produit ne contient pas de composants considé-rés comme ayant des propriétés perturbatrices

du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le Règlement (UE) 2017/2100 ou le

Règlement (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Autres informations : Non applicable.

Nom de produit : Valma Screenwash Winter concentrate Page 8/12

Date d'émission : 2023-07-10 Remplace l'émission du FDS 'autogenerated'

par Aminchi



Selon règlement (UE) No 2020/878

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques.

Ecotoxicité : CL50 calculée (poisson): 673 mg/l. CE50 calculée (daphnia): 358 mg/l. Contient 0 % de

composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue. Non classifié - Compte tenu des

données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

: Information spécifique non connue. Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) 648/2004

relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Information spécifique non connue.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Si le produit pénètre dans le sol, il sera hautement mobile et risquera de contaminer les eaux

souterraines.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT/vPvB évaluation : Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien

: Ce produit ne contient pas de composants considé-rés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le Règlement (UE) 2017/2100 ou le

Règlement (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Non applicable.

CONSIDÉRATIONS RÉLATIVES À L'ÉLIMINATION **SECTION 13**

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit : Ne pas éliminer le récipient vide avec les déchets produits par les ménages. Les emballages

peuvent être recyclés. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme

des déchets dangereux.

Avertissements

: Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer, découper ou souder des fûts

supplémentaires non nettoyés.

Evacuation des eaux usées :

Catalogue des Déchets

Ne pas rejeter dans l'environnement, les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

Européen

Eliminer des déchets dangereux conforme à la directive 91/689/CEE, sous l'attribution d'une code de déchets conforme à la décision 2000/532/CE, dans un centre officiel de collecte des déchets

dangereux.

Codes OMoD : 20 01 29 S

: L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et Législation locale

locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée. La Suisse: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans

une borne de collecte de déchets spéciaux.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom de produit : Valma Screenwash Winter concentrate Page 9/12

Date d'émission : 2023-07-10 Remplace l'émission du



Selon règlement (UE) No 2020/878

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

: UN 1170 **UN Numéro**

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION) Nom d'expédition

Nom d'expédition (IMDG, : ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

IATA)

14.3/14.4/14.5. Classe(s) de danger pour le transport/Groupe d'emballage/Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN (route/chemin de fer/voies de navigation intérieures)

: 3 Classé Code de classification : F1 Groupe d'emballage : III Etiquette de danger : 3 Le code de restriction : D/E

en tunnels

Autres informations : Le transport par navire-citerne sur des voies navigables intérieures n'est pas prévu.

IMDG (Mer)

Classé : 3 Groupe d'emballage : III

EmS (incendie / fuite) : F - E / S - D

Polluant marin : Non

IATA (Air)

Classé : 3 Code d' ERG : 3L

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Autres informations : Des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer. Possiblement la dérogation de "quantités

limitées" s'applique pour le transport de cette produit.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Marpol Pas prévu pour le transport en vrac de cargaisons selon les instruments de l'Organisation maritime

internationale (OMI). Liquides conditionnés ne sont pas considérés en vrac.

INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION **SECTION 15**

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Régulations CE : Règlement (UE) No 20020/878 (REACH), Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP) et autres

réglementations en vigueur. Règlement (CE) n° 648/2004 (détergents). Directive 2008/98/CE

(déchets).

Nom de produit : Valma Screenwash Winter concentrate

Date d'émission : 2023-07-10 Remplace l'émission du FDS 'autogenerated'

Page 10/12



Selon règlement (UE) No 2020/878

: Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (ChemV). Ordonnance sur la réduction des risques liés à l'utilisation de substances, de préparations et d'objets particulièrement dangereux (Chem RRV). Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité. Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV).

Décret n° 2014-285 du 3 mars 2014 modifiant la nomenclature des installations classées, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite Seveso 3. ICPE No:

4331 : Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4331.

: En Suisse l'emballage doit porter l'inscription suivante: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans une borne de collecte de déchets spéciaux.

Teneur en COV soumis à

taxe (La Suisse)

: 415 g/l

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité : Non applicable.

chimique

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

16.1. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Règlement (UE) No 2020/878 datée du 18 juin 2020 et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. L'Utilisateur a l'obligation d'utiliser ce produit en toute sécurité et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à l'usage du produit. Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il à été développé.

Les informations modifiées ou rénovées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (*).

Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

ATE : Estimation de la toxicité aiguë

CLP : Classification, étiquetage et emballage

CMR : Cancérogène, Mutagène ou toxiques pour la Reproduction

CEE : Communauté économique européenne

GHS : Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques

IATA : Association internationale du transport aérien

Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant

des produits chimiques dangereux en vrac

ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

DL50/CL50 : Dose/Concentration Létale, causant la mort de 50 % d'une population

MAC : La valeur limite d'exposition

MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

NO(A)EL : Dose sans effet (adversible) observable

OECD : Organisation de coopération et de développement économiques

PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique
PC : Catégorie de produits chimiques

PT : Type de produit

REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions

applicables à ces substances

RID : Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses

STP : Installation de traitement des eaux usées

SU : Secteur d'utilisation

Nom de produit : Valma Screenwash Winter concentrate Page 11/12

Date d'émission : 2023-07-10 Remplace l'émission du : --- FDS 'autoger

FDS 'autogenerated' par Aminchi



Selon règlement (UE) No 2020/878

: Valeur Moyenne d'Exposition/ Valeur Limite d'Exposition VME/VLE

Organisation des Nations Unies ONU UFI Identifiant unique de formulation COV Composés organiques volatils

vPvB Très persistant et très bioaccumulable

Des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations par exemple, les données toxicologiques des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, IFRA, CESIO, le règlement CE 1272/2008, etc.

Procédure employée pour appliquer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008:

Flam. Liq. 3 : D'après les données d'essais.

Explication des classes de danger de la rubrique 3:

: Liquide inflammable, catégorie 2. Flam. Liq. 2 Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë, catégorie 4. : Irritation oculaire, catégorie 2. Eye Irrit. 2

STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3. STOT RE 2 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2.

Explication des phrases H de la rubrique 3 :

Liquide et vapeurs très inflammables. H225

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. H336

Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition H373

prolongée.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH066

Des conseils relatifs à toute formation appropriée destinée aux travailleurs: aucun.

Pays / Code de langue : FR/FR

Fin de la fiche de données de sécurité.

: 2023-11-16 Date d'impression

: Valma Screenwash Winter concentrate Nom de produit Page 12/12

Date d'émission : 2023-07-10 Remplace l'émission du FDS 'autogenerated'

par Aminchi